Qui décide quoi — trois gestes, six actes réservés

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 09/11/2026

Liste arrêtée par la directrice du service · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **C'est la brièveté de cette liste qui la rend défendable devant une tutelle.** Trois gestes automatiques, chacun se défaisant aussi vite qu'il se fait ; six actes qui restent au conseiller, et qui portent chacun le nom d'un agent et l'heure à laquelle il l'a posé.

Les trois gestes automatiques

Geste	Quand	Réversibilité
Accuser réception d'une demande dans l'heure	À l'arrivée de la demande	**Si l'assuré répond qu'il souhaite un interlocuteur, la demande passe en traitement humain et y reste**
Poser un rendez-vous sur un créneau choisi par l'assuré parmi trois	Après qualification de la demande	**Se déplace ou s'annule d'un mot, par l'assuré comme par l'agent d'accueil ; le créneau repart dans l'offre**

Geste	Quand	Réversibilité
Envoyer une demande de régularisation dans les trois modèles validés	**Uniquement quand la pièce probante est au dossier**	**Le mandat se retire d'un mot, effet immédiat**

Les six actes réservés au conseiller

Acte	Pourquoi il ne s'automatise pas
Liquider un dossier	**Une décision produisant des effets juridiques à l'égard d'une personne ne se prend pas sur le seul fondement d'un traitement automatisé**
Notifier une décision à un assuré	La notification est la décision elle-même
Rejeter une demande	Un refus ouvre des voies de recours
Corriger une rémunération reportée	**Une correction silencieuse est exactement ce qu'un contrôle ne doit jamais faire**
Valider un trimestre	Un trimestre validé entre dans le calcul du droit
Trancher un cas d'espèce	Il appartient au référent réglementaire

Ce que la caisse peut montrer à sa tutelle

Élément conservé sur chaque dossier	À quoi il sert
Ce que l'agent a lu	Reconstituer le raisonnement
La source de chaque trimestre	**Répondre à une réclamation sur une carrière, pièces à l'appui**

Élément conservé sur chaque dossier	À quoi il sert
Ce qui a été signalé, ce qui a été proposé	Distinguer l'apport de l'agent de la décision de l'agent public
Ce qui a été décidé, par qui et quand	**Supervision humaine, traçable**

Les mesures de l'exercice

Mesure	Valeur	Base
Décisions à effet juridique ou significatif prises par un agent	**0**	**9 400 dossiers**
Traitement d'une réclamation sur une carrière	**Trois jours de recherche → vingt minutes**	Journal des dossiers
Demandes d'exercice de droits	62 par an, traitées en 20 minutes	Registre du délégué à la protection des données

Un geste automatique qui n'a servi à rien en un an doit sortir de la liste. La revue est faite à chaque revue des règles de gestion — c'est la brièveté de la liste qui la rend défendable, pas son exhaustivité.

Liste arrêtée par la directrice du service le _____ · Prochaine revue : _____

> **Demandez une démonstration avec vos propres documents**
> Ce document est un exemple fictif. Pour voir l'agent travailler sur vos propres documents, demandez une démonstration depuis sa fiche.
> https://bluelemonagent.ai/secteur-public/metiers/agent-ia-conseiller-retraite

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode

LINDBERGH FORMATION — Blue Lemon Agent — RCS Évry 817 946 114 —
Mentions légales : bluelemonagent.ai/mentions-legales

de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.